

**PREAVIS MUNICIPAL No 04/2015**

**Concerne** Adoption du projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et réorganisation de la place devant la caserne des pompiers.  
Servitude de passage public nécessaire à la réalisation des travaux.

Délégué municipal : Pierre Graber

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

**1. Préambule**

En date du 29 avril 2014 le Conseil communal de Saint-Cergue a adopté le préavis municipal n° 05/2014 concernant la demande de crédit de Fr. 288'000.00 destiné à financer l'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et la réorganisation de la place devant la caserne des pompiers, projet cité en titre. Depuis ce projet a été soumis à l'examen préalable auprès des services cantonaux pour être ensuite mis à l'enquête publique entre le 23 janvier et le 23 février 2015 inclusivement.

Afin de se conformer à l'art. 13 de la loi sur les routes et à l'art. 57 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, le projet mis à l'enquête doit encore être adopté par le conseil communal de Saint-Cergue, adoption faisant l'objet du présent préavis.

**2. Adoption du projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et de réorganisation de la place devant la caserne des pompiers. Servitude de passage public nécessaire à la réalisation des travaux**

Les aménagements qui ont été mis à l'enquête correspondent au projet qui a été soumis au conseil communal dans le préavis n° 05/2014 et dont le crédit a été accepté le 29 avril 2014.

En résumé, ces aménagements consistent en la réalisation d'un nouveau trottoir du côté montant de la route de France, jusqu'au carrefour de la station-service en prolongement de l'existant. Devant la parcelle n° 69, le trottoir existant est élargi à 1.50 m jusqu'à un nouveau passage à piétons qui permet la traversée de la chaussée sur une nouvelle placette réalisée sur la première partie de la place de la caserne des pompiers en bordure de la route de France.

Un nouveau trottoir est aménagé en amont de l'accès à la caserne pour permettre de rejoindre le petit parking situé en bordure de la route cantonale. Une modération de trafic au droit de l'accès à la caserne et de la traversée piétonne est réalisée par une diminution du gabarit de la route cantonale à 5.50 m. Le parking de la place de la caserne des pompiers est réorganisé avec 19 nouvelles places, tournées perpendiculairement par rapport aux 7 places latérales actuelles. Afin de garantir les manœuvres, les 3 places latérales situées du côté de la caserne sont supprimées au profit d'un cheminement piétonnier marqué au sol et qui se prolonge jusqu'à la nouvelle placette.

Le carrefour devant la station-service est également réaménagé par la suppression d'une place de parc pour permettre la réalisation d'un cheminement piétonnier en direction du chemin du Carroz-d'Amont.

### 3. Traitement des oppositions

Ce projet a fait l'objet d'une opposition. Suite à la séance de conciliation, cette opposition a été retirée le 11 mars 2015.

### 4. Conclusions

Afin de pouvoir réaliser le projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et de réorganisation de la place devant la caserne des pompiers, ainsi que la servitude de passage public à pied, tels que mis à l'enquête publique entre le 23 janvier et le 23 février 2015, et au vu des présentes explications, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis de la municipalité No 04/2015 Concernant :  
Adoption du projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et réorganisation de la place devant la caserne des pompiers et de servitude de passage public nécessaire à la réalisation des travaux
- Oui le rapport de la commission chargée d'étudier ces objets,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### D E C I D E

- **d'adopter** le préavis du bureau municipal N° 04/2015 concernant

Adoption du projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P et réorganisation de la place devant la caserne des pompiers et de servitude de passage public nécessaire à la réalisation des travaux

Ainsi adopté en séance de municipalité du 26 janvier 2015, pour être soumis au conseil communal.

Au nom de la municipalité

La syndique

La secrétaire





C. Gallay

L. Gilardi

Commune de Saint-Cergue